



## Séparation conbinage et garde des enfants

-----  
Par sakurainthesky

Bonjour,

je viens vous demander des m'eclairé sur la sutation que je vie actuellement svp...

Actuellement en cours de separation avec le pere de mes enfants (4ans et 1 ans ) avec qui je ne suis ni mariée ni pacsée , nous souhaitons faire ceci a l'amiable pour le bien des enfants.

Voila mon probleme , nous sommes dans situation car j'ai trompé mon concubins pendant environ 6 mois, et il l'a decouvert il y a 2 semaines en trouvant des photos et message sur mon ordinateur, et en se rendant a ma rencontre aupres de mon amant qui habite dans le 53 , j'ai peur car monsieur me dit qu'il peut me retirer tout mes droit car j'ai abandonnée les domicile conjugal et soit disant j'ai abandonnée mes enfant ,alors que je precise je les avait laissé a ma soeur (il me dit que ca n'a aucune valeur ),suis coupable d'abandon et que puis-je risqué pour adultere sachant que nous ne somme ni mariés ni pacsés ? merci et veuillez accepter mes sincere salutation distinguées

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement